



Compromis non signé par 1 héritier sur les 9 depuis 1 mois

Par **shyvaud**, le **02/10/2010** à **21:47**

Nous avons signé un compromis de vente le 2 août. Une héritière sur les 9 refuse de signer ce compromis (après avoir donné son aval oralement à l'agent immo) suite à l'offre inférieure au montant initial que nous avons proposé et qui a été acceptée.

Cela fait donc 1 mois que nous avons bloqué une somme suite au compromis et toujours rien. Quels sont nos recours ? Nous voudrions mettre la pression en récupérant cette somme. J'imagine que le compromis est caduque ?